

PRÉSENTE :

L'AJONC

EMBLÈME DE LA BRETAGNE

François de Beaulieu

80 p. ; 16 x 16 cm,
couv. souple,
intérieur :
imp. tout quadri.

9 €



978-2-36758-070-8

Récemment élue plante-emblème de la Bretagne par l'Institut culturel, l'ajonc est porteur d'une puissante symbolique : il sait se défendre grâce à ses épines autant qu'il sait charmer par son parfum et ses couleurs. Par les récits et les traditions qui s'y rattachent, il appartient au patrimoine culturel ; il appartient aussi au patrimoine naturel et au patrimoine historique et même artistique de la région.

L'ajonc est présent dans toute la Bretagne. Toute la Bretagne est dans l'ajonc.

rustique : « On en cultive beaucoup en Bretagne, on en donne quantité aux chevaux ; cette nourriture les tient frais et les empêche d'être poussifs. » En 1761, Henri-Louis Duhamel du Monceau écrit dans son *Traité de la culture des terres* : « Quoique cette plante soit très piquante, les pâtres en rapportent le soir des fagots ; ils en

A Ploumanac'h, vers 1905.

retournent à la ferme avec les charges d'ajonc à l'assèche (coll. musée de Bretagne).



François de Beaulieu est né en 1947 et il a enseigné du collège à l'université. Il a écrit une cinquantaine de livres essentiellement consacrés au patrimoine naturel et culturel de la Bretagne.

•François de Beaulieu •

- 02-98-63-33-21 -

francois.de-beaulieu@wanadoo.fr

CONTACTS :

Skol Vreizh,
41, quai de Léon, 29600 Morlaix
02-98-62-17-20
skol.vreizh@wanadoo.fr
www.skolvreizh.com



2. QU'EST-CE QUE L'AJONC ?

ROLAND HOGIN

Les trois espèces d'ajonc sont : *Ulex europeus* (l'ajonc pallide), l'ajonc d'Europe; *Ulex minor* (l'ajonc jaune), l'ajonc nain et *Ulex gallii* (l'ajonc breveté), l'ajonc de Le Gall, reconnue seulement vers 1840. Tous du Bassin des Sables. Gabriel Rivière explique plusieurs élections portant l'ajonc breveté ou l'ajonc tenuïus ou l'ajonc nain. C'est que dans les périodes de flambée, ces deux ajoncs se succèdent régulièrement tout au long de l'année.

Une plante seulement brevetée ?

Ces trois espèces sont, au départ, des plantes du domaine atlantique européen. La Bretagne est au centre de ce domaine, juste à mi-chemin entre l'Écosse et le sud de l'Angleterre.

L'ajonc d'Europe est présent dans tout l'ouest et toutes les îles atlantiques de l'Europe, de l'Angleterre au Brésil, du Canada à l'Asie. Il a été introduit et de nombreux endroits dans le monde où il se comporte de plus en plus bien. Aujourd'hui, l'ajonc nain et l'ajonc breveté sont les deux seules espèces qui restent dans le monde.

7. L'AJONC DES JARDINS ET DES LANDES

Il n'y a pas de plantes ornementales. Il n'y a que des plantes sauvages dont nous avons décidé au fil des générations avoir un rôle déclaré. Alors entrons dans l'ajonc ?

On ne voit que rarement des ajoncs utilisés pour des jardins ou pour des plantations, comme si c'était que la nature nous suffisait largement. L'ajonc communément rencontré dans nos jardins est l'ajonc nain.

Le Clos du Château d'Anjou en contient les effets, et le nombre des fleurs de l'ajonc et leur longueur dans le fond pour quelques-uns, malheureusement dans les jardins paysagers, mais nous n'en avons pas beaucoup dans le fond et qu'il n'est pas agréable à la vue. L'ajonc breveté est également assez courant dans les jardins, mais il n'est pas aussi courant que l'ajonc nain dans les jardins. Il y a une variété de l'ajonc qui a une plante très basse, parfois aussi basse que l'ajonc nain, mais qui a une place sous l'ajonc communément rencontré.

Un siècle plus tard, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a contribué à faire de l'ajonc une plante emblématique

